



Numéro

270

Mai
2026

ÉDITO

Chères Borniquaises, chers Borniquais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je rédige ce premier édito dans notre journal local, en tant que maire de la commune. Cela fait un mois que mon équipe et moi-même avons pris nos fonctions parmi vous et au sein des locaux de la mairie. Au cours de ces dernières semaines, nous avons rencontré tous les agents communaux, pris le temps de l'écoute et de la concertation afin que leurs souhaits soient le plus possible respectés et que la transition avec la nouvelle équipe en place se passe au mieux. Dans les semaines à venir, nous irons également, à la rencontre des associations, des commerçants, des artisans et des habitants afin d'être au plus proche de leurs attentes. Tout ceci prend du temps, mais cette démarche nous paraît indispensable pour le bon fonctionnement futur de notre commune.

Vous n'êtes pas sans savoir, qu'un recours contre moi et mon équipe municipale a été déposé par Mr Bellu, lequel conteste le déroulement des élections pendant le dépouillement du 2ème tour. Les éléments contestés ne remettent en rien le résultat du vote, aussi c'est avec confiance et sérénité que je vis ce moment inconfortable pour la commune et que je me rendrai au tribunal de Poitiers le 26 mai 2026.

D'ici là et dans les mois à venir, nous allons résoudre, entamer, prolonger des dossiers ou des projets existants ou en devenir. Nous espérons que d'ici fin 2026, le local sanitaire du City Park sera terminé, ainsi que la restauration de la toiture de la partie basse de l'église. **Les autres projets** : logements et épicerie multi-services à l'Îlot du Cadran, isolation de l'école, végétalisation de la cour, déplacement des ateliers municipaux, pause d'une borne à recharge électrique sont à l'étude pour les années à venir. Nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure des avancées.

Concernant la propreté de la commune, nous pouvons féliciter les employés communaux qui ont œuvré ces derniers jours dans la taille des haies, la tonte des bas-côtés et le désherbage des trottoirs. **En revanche, il n'est pas acceptable de trouver des déchets au City Park, devant l'entrée de l'école maternelle et de voir nos toilettes publiques bouchées par des personnes malveillantes. Je serai très vigilante sur la propreté de la commune. Je compte sur vous toutes et tous pour que nous allions dans le même sens.**

Je terminerai par nos animations du mois à venir, à savoir la brocante du 10 mai, le 28ème rallye du Printemps de Bords les 23 et 24 mai (les informations sur les courses vous seront données au dernier moment sur Facebook).

Enfin, je n'oublie pas la pose de notre Totem : un véritable travail d'artistes en lien direct avec l'office de tourisme par l'intermédiaire d'un QR-code qui sera placé mi-mai. **L'inauguration en présence du public et des élus se fera le vendredi 29 mai à 9h, sur la place de l'église.**

Dans ce numéro, nous faisons appel aux bonnes volontés afin de contribuer toutes et tous ensemble au bon fonctionnement et au bien-être de notre commune. Je vous remercie pour votre confiance et je vous souhaite un bon 1er mai.

Votre maire Christine Vernon



SOMMAIRE

Edito

P1

- Commémoration du 8 mai

Vie Municipale

P2 - 4

- L'heure civique borniquaise
- Horaires mairie et agence postale communale
- L'édito vert
- Espace d'expression des conseillers élus n'appartenant pas à la majorité municipale
- Permanences des élus
- Compte rendu du Conseil municipal du 2 avril 2026
- Commissions communales

Vie communale

P5

- Conseil municipal des jeunes borniquais
- Référents de hameaux

Médiathèque

P6

- Carnet de Bords

Vie Scolaire et informations diverses P7

- Menus cantine
- Mutua + : permanence
- ACCA : Assemblée générale
- Resto du cœur : dates présence camion distribution aide alimentaire
- Commerçants ambulants : nouveauté et planning de présence sur Bords

Manifestations & Vie associative P8

- Défi-évasion : Concours de Molkky
- Comité des fêtes : Brocante à Bords
- 28ème Rallye de printemps de Bords
- L'association des commerçants de Bords: repas du Rallye de Bords

**COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

Le public est convié à la commémoration au monument aux morts à 10h30. Soyons nombreux à se souvenir de cette victoire importante de notre histoire.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Le jeudi 30 avril à 20h15

Le jeudi 28 mai à 20h15

(Salle du Conseil de la Mairie)

Vie Municipale

L'heure CIVIQUE

Borniquaise

Et si vous donniez une heure par mois, minimum, pour aider la mairie à finaliser de petits travaux, selon vos domaines de compétences...

Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

La solidarité ne peut reposer uniquement sur l'institution (état, départements, mairies) qui ne pourra faire face seule à tous les défis qui l'attendent.

La solidarité, c'est l'affaire de tous... et surtout, ça rend heureux !

Inscrivez-vous auprès de la mairie ou sur mairie@bords.fr



MAIRIE de BORDS

1 rue S^t Vivien - 17430 BORDS

Tél : 05 46 83 81 00

Courriel : mairie@bords.fr

- ▷ Demandes d'urbanisme : www.valsdesaintonge.fr, puis onglet : GNAU
- ▷ Déclaration des meublés de tourisme et chambres d'hôte : www.declaloc.fr/

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 9h00 à 12h30

Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 16h30 à 17h30

Nouveaux horaires à partir de septembre

L'accès à la mairie se fait par la porte de l'accueil et par la porte adjacente pour les Rdv ou les visites.

Tout courrier adressé à la mairie se fera par l'adresse mail suivante : mairie@bords.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Marc Tranquard - 17430 BORDS

Tél : 06 19 73 23 49

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Nouveaux horaires à partir de septembre

L'ÉDITO VERT

Passons à l'action !

Chaque geste compte pour préserver notre environnement. Chaque mois, nous vous présenterons dans cette rubrique un geste simple ou une information concrète pour qu'ensemble nous faisons de notre territoire un lieu plus durable et agréable à vivre.

Le printemps est là et surgissent les envies de promenades et d'évasion... Laissons la voiture, privilégions la marche ou le vélo et redécouvrons notre commune autrement en profitant de ce qui nous entoure, des petits chemins, de la place de l'église jusqu'au marais.

Avec une gourde (plutôt qu'une bouteille jetable) et un fruit ou un gâteau fait maison dans le sac, nous sommes prêts à profiter du moment ! Sans oublier bien sur de ramener nos déchets ...

PERMANENCES DES ÉLUS

Mme VERNON, maire de Bords est joignable par mail à bureau.maire@bords.fr ou les lundi, mardi, mercredi après-midi, jeudi et vendredi dans la salle du conseil pour le moment.

En cas d'urgence le week-end vous pourrez joindre Madame le Maire ou un des adjoints au **06 16 03 60 17**

- **Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 mai :**
- **Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mai :**
- **Jeudi 14 et vendredi 15 mai :**
- **Samedi 16 et dimanche 17 mai :**
- **Samedi 23 et dimanche 24 mai :**
- **Samedi 30 et dimanche 31 mai :**

Mme Sylvie LE PAGE
Mme Christine VERNON
Mme Jessica FOUSSARD
M. Pascal DAUNAS
Mme Christine VERNON
Mme Jessica FOUSSARD

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2026** (Approuvé à l'unanimité)
- 2. Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués** (Approuvé à l'unanimité)

En application de l'article L.2123-20 du code général des collectivités territoriales, « les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de Maire et Adjoints au Maire des communes sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique », actuellement égal à 4 110,52 euros.

Aussi, le Conseil municipal a décidé de fixer les indemnités de fonction des élus comme suit :

Fonction	Nom Prénom	Taux maximal (en % de l'IB 1027)	Taux appliqué
Maire	VERNON Christine	55,7 %	25 %
1 ^{er} adjoint	FOUSSARD Jessica	21,38 %	12 %
2 ^e adjoint	DAUNAS Pascal	21,38 %	12 %
3 ^e adjoint	LE PAGE Sylvie	21,38 %	12 %
Conseiller délégué	BOUCHET Matthieu	21,38 %	3,6 %
Conseiller délégué	GAY Christine	21,38 %	3,6 %
Conseiller délégué	DILET Xavier	21,38 %	3,6 %
Conseiller délégué	LÈCHEVIN Séverine	21,38 %	3,6 %
		Montant enveloppe maximale : 5 804,88 €	Montant enveloppe délibérée : 3 099,33 €

- 3. Vote taux des taxes foncières** (Approuvé à l'unanimité)

Le Conseil municipal décide, pour cette année, de maintenir les taux d'imposition 2026 par rapport à 2025 comme suit :

Taxe Foncière Bâtie (TFB) : **40,96 %**

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : **37,64 %**

Taxe d'Habitation (TH) : **13,29 %**

- 4. Délégation du Conseil municipal au maire de certaines de ses attributions** (Approuvé à l'unanimité)

Les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire tout ou partie des délégations suivantes :

- 1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 8° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'un montant inférieur à un seuil fixé par délibération du conseil municipal, qui ne peut être supérieur à 4 600 euros ;
- 17° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;
- 24° Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- 26° Demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;
- 27° Procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- 28° Exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;
- 29° Ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement ;
- 30° Admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à un seuil fixé par délibération du conseil municipal, qui ne peut être supérieur à 200 euros.

(suite compte-rendu du conseil municipal du 2 avril 2026)

5. **La création des commissions municipales et la désignation de leurs membres ont été fixées comme suit** (Approuvé à l'unanimité) :

Commission Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Sylvie LE PAGE (Vice-présidente) • Alain BELLU • Matthieu BOUCHET • Véronique SCHREIBER
Commission Cantine/Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • Jessica FOUSSARD (Vice-présidente) • Séverine LÈCHEVIN • Annabelle AUSSURIN • Rémi MARCQ
Commission Petite enfance – Jeunesse – Liens intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Séverine LÈCHEVIN (Vice-présidente) • Jessica FOUSSARD • Véronique SCHREIBER
Commission Patrimoine/Bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> • Matthieu BOUCHET (Vice-président) • Pascal DAUNAS • Rémi MARCQ • Dominique PETRAULT
Commission Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Christine GAY (Vice-présidente) • Alain BELLU • Dominique PETRAULT • Sylvie LE PAGE
Commission Environnement/Tiers lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Pierre GABRIELLI (Vice-président) • Dominique PETRAULT • Séverine LÈCHEVIN • Xavier DILET
Commission Culture/Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Christine GAY (Vice-présidente) • Pierre GABRIELLI • Sylvie LE PAGE • Annabelle AUSSURIN
Commission Associations/Vie de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Jessica FOUSSARD (Vice-présidente) • Alain BELLU • Olivier CHOUTEAU
Commission Appel d'Offres <i>(à confirmer lors du prochain Conseil Municipal)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Matthieu BOUCHET • Pascal DAUNAS • Sylvie LE PAGE • Alain BELLU
Commission Elections : 3 membres liste majoritaire 1 membre par liste d'opposition <i>(à confirmer lors du prochain Conseil Municipal)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Xavier DILET • Véronique SCHREIBER • Alain BELLU • Dominique PETRAULT •
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : Vote par liste complète (4 membres)	<ul style="list-style-type: none"> • Christine GAY • Olivier CHOUTEAU • Sylvie LE PAGE • Annabelle AUSSURIN
Délégué EAU I7	<ul style="list-style-type: none"> • Pascal DAUNAS
Délégué SDEER (Syndicat d'Electrification)	<ul style="list-style-type: none"> • Matthieu BOUCHET
Délégué Syndicat de la Voirie	<ul style="list-style-type: none"> • Rémi MARCQ
Délégués SYMBO (Syndicat Boutonne)	<ul style="list-style-type: none"> • Xavier DILET • Christine VERNON
Référent Tempête	<ul style="list-style-type: none"> • Christine VERNON • Pascal DAUNAS
Délégué CNAS (Centre National d'Action Sociale)	<ul style="list-style-type: none"> • Christine GAY



L'équipe municipale souhaite mettre en place un Conseil Municipal des jeunes.

Le conseil municipal de jeunes (CMJ) est un espace où, en tant que **jeune âgé de 10 à 16 ans**, tu peux t'impliquer dans la **vie** de ta **commune** en proposant des idées, en discutant de **projets**, en participant aux **décisions** qui concernent ton **quotidien** (par exemple, création ou amélioration d'aires de jeux, accessibilité et sécurité aux abords des écoles).

Participer à un conseil municipal de jeunes te permet de donner ton avis, de proposer des projets et de participer à des initiatives locales.

Tu dois être prêt à t'engager à participer régulièrement aux réunions du conseil et être disponible pour des activités et projets en dehors des horaires scolaires.

L'accord de tes parents est nécessaire pour participer à un conseil municipal de jeunes, car il s'agit d'une activité qui peut impliquer des responsabilités et des déplacements en dehors des horaires scolaires.

Le conseil municipal de jeunes étant établi pour **2 ans**, tu dois t'engager pendant toute cette période.

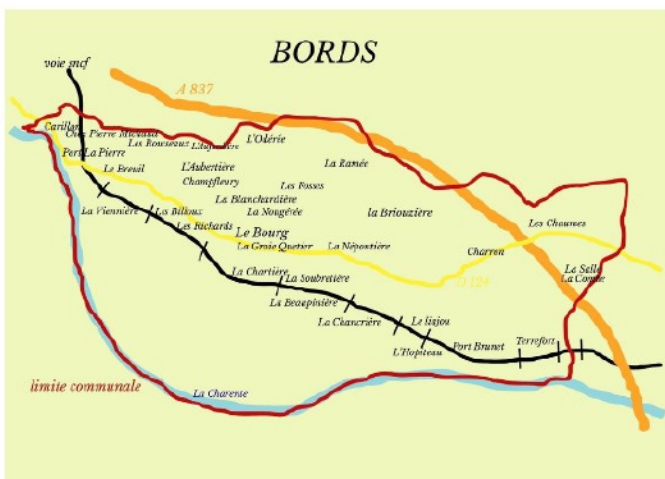
Ce projet t'intéresse ? N'hésite pas à venir te faire connaître en mairie ou envoie tes coordonnées sur le site mairie@bords.fr

Référents de hameaux

Votre nouvelle équipe municipale a pour ambition d'être proche des habitants - de TOUS les habitants. C'est pourquoi nous souhaiterions mettre en place des référents de hameaux.

L'objectif serait de nous aider à faire un état des lieux des besoins spécifiques de votre lieu-dit, d'être un contact privilégié, de proximité, avec l'équipe municipale.

Si vous souhaitez nous aider à mettre en place ce service et proposer votre candidature, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées dans le coupon-réponse ci-dessous ou à nous contacter directement à la mairie (mairie@bords.fr).



Coupon réponse à déposer à la mairie

Nom :

Prénom :

Lieu-dit d'habitation :

Tél. :

Email :



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MÉDIATHÈQUE - SUPPLÉMENT DE BORDS INFO - MAI 2026

Les horaires

Lundi : 14h-18h

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h/14h-18h30

Judi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h30-12h

**Pour nous contacter :
05.46.83.63.95**

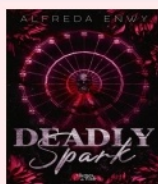
mediatheque.bords@yahoo.fr

Site internet: <https://bords-pom.c3rb.org>

Attention, la médiathèque sera fermée au public

- le vendredi 15 mai 2026
- du lundi 18 au jeudi 21 mai 2026

NOUVEAUTÉS



Edito :

Fin mars, nous avons reçu le bibliobus et avons pu emprunter plus de 250 ouvrages (albums, documentaires, romans, policiers...). Venez les découvrir...

Ensuite, le plafond de la médiathèque va être réparé, pour cela et pour une raison de sécurité nous serons fermés pendant cette semaine là, du lundi 18 au jeudi 21 mai 2026 inclus.

De plus, nous vous informerons prochainement de la mise en place d'un atelier.

Enfin, l'association Trapèze organise une exposition à Saint-Jean-d'Angély du 20 mai au 14 juin 2026. Nous posséderons pendant cette période quelques reproductions afin de vous faire connaître leur travail et si vous souhaitez en voir plus, vous rendre sur place.

Ça s'passe à la Médiathèque



La ludothèque est toujours présente à la médiathèque.

Les jeux sont empruntables si vous possédez une carte adhérente adulte. Si vous n'en avez pas, ce n'est pas un problème. On peut la créer directement avec vous.

L'abonnement adulte est de 10€ à l'année, à partir de la date de souscription; pour les enfants, il est gratuit.

Vous pourrez ainsi prendre des jeux, livres, DVD...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Vie scolaire et informations diverses



Menus mai 2026



Lundi 4	Mardi 5	Jeudi 7	Vendredi 8
Salade de riz, maïs, thon 🏠 Steak de bœuf façon basquaise Kiri Éclairs au chocolat	Concombre à la crème 🏠 Filet de cabillaud au beurre blanc 🍷 Riz Pilaf Fruit 🍎	Friand au fromage Côte de porc sauce moutarde Purée 🏠 Fromage blanc et fraises 🍓	Férié Victoire 1945
Lundi 11	Mardi 12	Jeudi 14	Vendredi 15
Pâté de foie Rôti de porc Haricots verts Petits-Suisse Fruit	Salade de tomates Poisson sauce tartare 🍷 Pâtes Fromage Fruit	Férié Ascension	Fermé
Lundi 18	Mardi 19	Jeudi 21	Vendredi 22
Œuf mimosa Steak haché Gratin de coquillettes Fraises au sucre 🍓	Carottes râpées Poisson pané Semoule Tarte aux pommes 🍏	Sortie	Saucisson à l'ail Poulet rôti ou cuisses Haricots beurre Salade de fruits frais 🍓
Lundi 25	Mardi 26	Jeudi 28	Vendredi 29
Férié Pentecôte	Melon Steak ou steak haché Frites Camembert Glace 🍦	Salade composée : Thon, haricots verts, œufs, concombre, vinaigrette Flan vanille Gâteau de Beurley	Tomates / concombre Rôti de porc Pâtes Flamby 🍰

Nouvelle recommandation de l'ADEME imposant un menu végétarien par mois
 Menu réalisé avec la commission des parents d'élèves
 Nous vous prions de bien vouloir prendre vos dispositions dans le cas d'une quelconque intolérance par rapport à la composition des menus compte-tenu de leur affichage.
 La composition des menus est susceptible de modification suivant arrivage

Dominique HERVOUET
 Représentant Mutua+

📞 06 38 12 29 46
 📠 05 25 53 01 65
 📧 d.hervouet@mutuaplus.fr

**Prochaine permanence :
 Mercredi 13 mai 2026 de 8h30 à 12h30**

À partir du 16 mai 2026

**Samedi
 de 17h30 à 22h
 tous les 15 jours
 sur la place de l'église**

Assemblée Générale ACCA de Bords
 le 06/06/2026 à 17h
 Salle des aînés ruraux

Le camion des RESTOS DU CŒUR
 distribue l'aide alimentaire à Bords
 pour toute personne dans le besoin.

N'hésitez à venir nous rencontrer
 les mardis 05 et 19 mai, et 05 juin
 de 8h30 à 11 h 00
 salle municipale (à côté de l'église)

Planning présence commerçants ambulants sur Bords

Mardi de 18h à 20h30	place de l'église	Le Déborah Délice Burger
Jeudi de 18h à 21h	place de l'église	Le Grand Bleu Pizza
Vendredi à partir de 16h	devant le bar tabac	La Crêpe Benèze
Samedi de 8h à 12h30	devant le bar tabac	Jonathan JAUD (fromages) & l'Atelier de l'Huître (poissons)
Samedi (1 sur 2) De 17h30 à 22h	place de l'église	Stepholiv' Kebab (à partir du 16 mai)

Manifestations à venir / Vie associative

DÉFI-ÉVASION
VENDREDI 1er MAI 26
BORDS 12H

CONCOURS DE MOLKKY
OUVERT A TOUS
 2 €
 A PARTIR DE 15 H
 LOT pour chaque participant

ANIMATION MUSICALE

Menu COUSCOUS
 3 viandes
 Apéritif, plat,
 verre de vin,
 fromage,
 dessert, café
 Adulte 24 €
 Enft -10 ans 12 €

Réservation
 06 80 16 03 38
 06 70 06 72 58

helloasso

ICI APORTEZ VOS COBULETS ET VOTRE VAISSELLE

ARRIVÉE DES EXPOSANTS DÈS 6H30

BROCANTE
À BORDS

VENEZ CHINER
DIMANCHE 10 MAI
 de 8h à 18h,
 Place de l'Eglise

2.50 € le ml

TOMBOLA!!

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Inscriptions :
 Dominique 06 79 91 81 84
 Elisabeth 06 62 55 00 26

28^{ème} Rallye du Printemps de BORDS
 16^{ème} VHC - 7^{ème} VHRS

23 ET 24 MAI 2026
 Samedi après-midi : 1 boucle
 Samedi soir : repas avec animation
 Dimanche : 3 boucles

Nouvelles ES, Nouveau parc d'assistance

HAYET SPORT la centrale
 VACCO
 Barbier AUTOMOBILES
 CBG PEINTURE by Groupe Barbier
 DSC
 CSA

RÉGION ALSACIENNE
 HENRI
 GGE DE SOUSAARTHUR TOINAY CHARENTAIS

DOMMÈRE AUTO DÉPANNAGE
 source
 MOIROUD LASARRÈRE LA RICHELLE
 SUPER
 COOP
 42S COMPÉTITION

Amis pilotes et commissaires, nous vous remercions pour votre présence

S.A.O.
 RALLYE CUP
 FFSAI

SAMEDI 23 MAI | A PARTIR DE 19H30
 DEVANT LE BAR "AU PETIT BORNIQUAIS"
 L'association des commerçants de Bords vous invite au

REPAS
DU RALLYE DE BORDS
2026

MENU ENFANT
 SAUCISSE / POMME DE TERRE
 YAOURT À BOIRE
 GALETTE
 JUS D'ORANGE
 SURPRISE
10 €

APERITIF - ASSIETTE DE CHARCUTERIE - ENTRECOTE - POMME DE TERRE A LA BRAISE - FROMAGE & SALADE - FLAN PATISSIER - CAFE OFFERT

22 € / PERS
 RESERVATION AU 06 87 17 90 15

Canonille
 BORDS
 GARADECOU